



Le 19 juin 2023

Chère Madame,

Tout d'abord, je désire vous remercier ainsi que les autres membres du Réseau jeunesse pour votre lettre en date du 14 juin courant au sujet du projet des voyages internationaux.

Depuis plus de 40 ans que j'enseigne et œuvre au sein du système éducatif public, je suis convaincu de l'importance de ce genre d'initiative. À mon sens, cette délocalisation de la salle de classe permet de développer les connaissances, les compétences essentielles et de solidifier la sécurité linguistique des élèves. Ce dernier point s'applique particulièrement aux élèves du CSF vivant en minorité linguistique.

Comme vous, j'ai été attristé par la suspension pour cause de COVID et la suppression de cette initiative en avril 2020. Par expérience et conviction, je savais l'importance de ce genre d'événement rassembleur.

Aujourd'hui, nous tentons de relancer l'initiative des voyages internationaux. J'aimerais toutefois mentionner que certains établissements, par le procédé du voyage d'échange, avaient maintenu ce genre d'événement.

Aujourd'hui, le contexte économique et mondial a changé. La situation financière du CSF n'est plus celle d'avant 2020.

C'est pourquoi il nous faut repenser le système organisationnel de l'initiative des voyages internationaux. Le principal aménagement est, selon moi, de recourir davantage à l'implication des établissements scolaires, autant dans le domaine de l'organisation que dans celui du financement.

Toutefois, cette implication doit se faire sous certaines conditions. Tout d'abord, il est primordial que l'équité soit instaurée entre les différents établissements ainsi qu'entre tous les élèves. Le CSF vient de se doter d'une direction de l'équité et de l'antiracisme. Dans le cadre des voyages internationaux, son rôle sera primordial afin d'orienter l'implication du bureau central du CSF et de permettre aux petits établissements et à tous les élèves de participer.

Le nouveau système organisationnel recourt au processus de jumelage d'établissements avec des établissements de l'Ontario, de l'Académie de Nantes et de l'Académie de la Nouvelle-Calédonie. Ce processus limite la possibilité de rassembler les élèves du CSF originaires de toute la province. Toutefois, des aménagements sont possibles comme l'organisation de journées de rencontre communes.

Il est important d'impliquer les élèves dans la planification de ces voyages. Le recourt à l'implication des écoles dans l'organisation, le processus de jumelage et la participation accrue des élèves dans la recherche du financement permettront, à mon sens, de rejoindre cet objectif. Ici aussi, il faudra veiller à l'implication de tous et toutes, dépendamment des personnalités et des situations de chacun.e.

Enfin, j'ai bien noté votre demande que cette initiative, si elle a lieu durant l'année scolaire 2023-24, s'adresse en priorité aux élèves de la 12^e année et non à celles et ceux de 11^e année comme proposé. Je partage également cette opinion et je peux vous assurer que de nombreux membres du Conseil d'administration du CSF la partagent également. Je suis assuré que ce point sera débattu lors de la présentation de l'initiative au CA public du 24 juin 2023.

Demeurant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, en ma considération.



Bertrand Dupain
Directeur général par intérim